



CSE réseau • 3

Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
17 et 18 juin 2026

Information-Consultation sur le dispositif de vidéo-surveillance

En présence de :

- *Thomas COLLOMB, Directeur de la Sécurité et de la Sûreté FTV*
- *Bertrand Scirpo, Directeur délégué à la réglementation audiovisuelle et numérique - Délégué à la protection des données personnelles*

Nous en parlons le mois dernier, le CSE a été consulté sur la mise à jour du dispositif de **vidéosurveillance** et l'harmonisation des systèmes de sécurité au sein de France Télévisions.

- Les sites FTV sont considérés comme **sensibles**, notamment en raison de leur rôle dans la diffusion d'alertes aux populations.
- Le niveau de sécurité actuel est jugé **hétérogène**, avec une volonté de standardisation.
- Les images de vidéosurveillance sont conservées **30 jours**, avec un accès limité à **trois personnes habilitées** par site (direction locale).
- Le visionnage est strictement encadré (incidents ou infractions).
- Les salariés peuvent consulter les images les concernant, accompagnés d'un élu s'ils le souhaitent.

Les élus regrettent le manque d'accès pour les représentants du personnel et soulignent le besoin de formation des personnes habilitées.

→ [Lire l'avis](#)

Vie du CSE et organisation interne

- Désignation de Marie Chambrial, RP suppléant à PIDF en remplacement de Sophie Bechir.
- Modification d'un RP titulaire et d'un RP suppléant à l'antenne de Côte d'Azur : permutation de Messieurs Dequidt et Fournigault
- Remplacement de JM Bertrand par Teddy Caruel dans la commission Technologie et numérique.
- (Nicolas Maroussez est nommé à la vice-présidence de la commission Technologie et Numérique)
- Remplacement de JM Bertrand à la commission Emploi et Formation par Julien Lecoq

Situation financière du CSE (2025)

Ce qu'il faut retenir c'est que globalement les comptes présentent une situation financière saine et permet d'envisager quelques dépenses pour les salariés au niveau des ASC!

- Retour à **250 € / an** pour la subvention culture/loisirs
- Revalorisation du chèque pour la rentrée scolaire de 10€
- Hausse prévue des **chèques de Noël**, décidé en septembre

Compte-rendu de la commission Technologie et Numérique du 5 mai 2026

En présence de :

- *Michaël Friederich, Directeur de l'exploitation et des moyens du Réseaux France 3*
- *Pascal Blin, Responsable des équipes de tournage*
- *Sébastien Grandsire, Directeur délégué de la Post Production*

L' Intelligence artificielle (IA) à La Fabrique :

L'IA est présentée comme un **outil d'assistance**, déjà intégré en post-production à Francetv :

- **Applications Audio** : nettoyage, restauration de sons, suppression de bruit(déjà disponible aujourd'hui)
- **Applications Montage et étalonnage** : transcription automatique et sous-titrage, tri des rushes par mots clefs.
- **Image** : colorisation, amélioration, effets visuels.

Points de vigilance des élus :

- Refus de générer des contenus fictifs (images/voix) pour garantir l'éthique éditoriale.
- Usage d'outils sécurisés pour protéger les droits et les données.

Matériel et production

- Déploiement de nouvelles **caméras Z200** : Les élus alertent sur le besoin de formation qui n'a pas été anticipé par la direction, il ne s'agit pas d'un simple renouvellement de caméras puisque celle-ci ressemble à un mix entre l'ancienne 200 et l'Alpha 7. La Direction en prend bonne note et accepte d'étudier les demandes au cas par cas, alors n'hésitez pas!

- Aucune surprise, on nous annonce la fin progressive des véhicules **DSNG et VPTL**, remplacés par des solutions numériques comme l'Aviwest plus souples mais surtout moins chères! Les élus alertent sur la perte de savoir-faire des techniciens faute d'utilisation des outils et à la non-fiabilité du réseau lors de manifestations à forte densité de population.
- Renouvellement de **consoles lumière** dans plusieurs stations.

Synthèse de l'expérimentation concernant la chaîne de fabrication de vidéos à destination des plateformes numériques

En présence de :

Delphine Vialanet, Directrice déléguée au numérique régions

Une expérimentation menée dans 4 régions visait à développer la production de vidéos verticales pour les réseaux sociaux, elle se terminera le 28 juin, voilà ce que l'on peut en retenir...un bilan mi figue mi-raisin :

Résultats positifs

- 119 salariés formés
- Augmentation des volumes produits
- Diversification des formats
- Développement de la polyvalence
- Bonne adhésion des équipes

Points de vigilance

- Charge de travail accrue notamment pour les RCA
- Intégration des monteurs et CEN
- Adéquation des outils: peu fiables et peu intuitifs pour l'instant
- Besoin de formation continue

À l'issue de l'expérimentation, l'entreprise souhaite pérenniser ces pratiques, les étendre à l'ensemble des régions, renforcer les effectifs numériques et viser à terme la production quotidienne de vidéos adaptées aux plateformes numériques (dont un format long/enrichi par semaine), tout en maintenant le principe du volontariat.

Les élus Force Ouvrière ont souligné l'importance de la formation des salariés dont les besoins sont très différents selon les profils.

Ils ont également insisté sur l'importance de clarifier la frontière entre ce qui relève de l'information, ou non, sans pour autant exclure des salariés.

Enfin ils ont attiré l'attention de la direction sur la notion de travailleur isolé (qui va tourner seul) qui change l'organisation et les conditions de travail.

Grille de rentrée et stratégie éditoriale

En présence de :

Delphine Vialanet, Directrice déléguée au numérique régions

Celle-ci se fait dans un contexte de contraintes budgétaires, en naviguant à vue faute de cap financier. On comprend que l'on serre (encore) la vis en vue de réduire voire supprimer des produits en janvier avec le nouveau budget...

Par exemple, il n'y aura pas de suppression de DEP prévue mais une réflexion éditoriale en cours !

Mais pas d'inquiétude, rien ne change en septembre on maintient 7 EDR par an mais jusqu'en janvier ! Après....

Concernant les locaux il faut avoir une réflexion mais pas de changement de gabarit avant les législatives...cependant des changements sont à envisager !

De toute façon il est décidé de sanctuariser l'info en priorité, concernant les programmes il faut rationaliser car il reste peu de moyens...

- **Maintien des plages horaires**, mais contenus davantage **mutualisés entre régions**
- Réduction des productions locales spécifiques
- Priorité donnée à **l'information** mais à moindre coût
- Programmes rationalisés avec moins de moyens

Les élus s'inquiètent de la **perte d'identité régionale, de la perte de sens au travail** pour les salariés et du manque de visibilité sur les suppressions d'émissions.

Projet de réouverture du BIP d'Arles - Phase d'essai

En présence de:

- *Claire Combe, Directrice régionale Occitanie*
- *Marie-Bénédicte Rolfo, RRH Occitanie*
- *Marie Pouchin, Rédactrice en chef Occitanie*
- *Samuel Peltier, Directeur régional PACA*
- *Marilyne Camacho, RRH PACA*
- *Kader Boudaoud, Rédacteur en chef PACA*

→ [Lire la résolution](#)

La direction a présenté un projet de réouverture expérimentale du bureau d'Arles **du 15 juin au 11 octobre 2026**. L'objectif est d'améliorer la couverture éditoriale de la Camargue et du territoire Arles/Nîmes/Marseille grâce à une coopération entre les rédactions de Marseille et Montpellier.

Le dispositif repose sur deux journalistes, un pilotage éditorial alterné entre les deux antennes, et une organisation commune pour les éditions TV et le numérique.

Le matériel de tournage, la voiture, l'équipement informatique et la maintenance seront fournis et assurés par Marseille.

La direction avait proposé un suivi mensuel qui sera réalisé pendant les 4 mois de test afin d'évaluer l'activité et de décider ensuite soit de pérenniser le bureau, soit de modifier l'organisation, soit de fermer le dispositif.

Les élus du CSE ont proposé de faire ce test sur 6 mois et ont voté une résolution.

Déploiement de l'outil Overdrive à Poitiers

La direction présente les conditions de déploiement de l'assistant de fabrication Overdrive à Poitiers. Elle rappelle le calendrier de mise en œuvre, les formations organisées, les JT blancs réalisés avant la bascule, ainsi que le dispositif d'accompagnement prévu par l'équipe projet. Elle indique que cette phase doit permettre aux équipes de s'approprier progressivement l'outil et les nouveaux processus de fabrication.

Transformation majeure des conditions de production des JT :

- Automatisation accrue
- Réorganisation des tâches
- Risque de suppression de poste

Inquiétudes des élus

- Hausse de la charge mentale
- Risques d'erreurs en direct
- Dégradation potentielle de la qualité éditoriale
- Formation jugée insuffisante

Les élus du CSE demandent que cette phase d'observation soit réelle et documentée. Ils souhaitent que la charge de travail, les difficultés rencontrées, les incidents éventuels, les renoncements éditoriaux ou techniques et les effets sur la santé des salariés soient suivis précisément. Ils demandent également que le bilan prévu avant la Toussaint ne soit pas une simple formalité, mais permette d'adapter l'organisation si le travail réel ne correspond pas au travail prescrit.

Une attention particulière est demandée sur les risques psychosociaux. Les élus sollicitent la mise en place d'un accompagnement psychologique à la transformation, afin de permettre aux salariés concernés d'exprimer leurs difficultés, leurs inquiétudes et leurs besoins dans un cadre adapté.

En conclusion, les élus du CSE prennent acte des explications de la direction mais maintiennent leurs inquiétudes. Ils demandent que le déploiement d'Overdrive à Poitiers soit suivi non seulement sous l'angle technique et organisationnel, mais aussi sous l'angle de la santé au travail. Ils rappellent que les gains attendus ne doivent pas se traduire par une intensification durable du travail, une perte de qualité des éditions ou une dégradation des conditions de travail des salariés.

Compte-rendu de la CSSCT du 13 mai 2026

Le rapport met en lumière plusieurs problématiques visibles au sein de nombreuses antennes :

- **Augmentation des risques psychosociaux** (charge de travail, conflits, stress)
- **Augmentation des accidents du travail** liés notamment à l'organisation
- Besoin de prévention et de meilleure répartition des charges
- Importance du dialogue et du suivi des situations sensibles

Une attention particulière est demandée sur :

- la prévention du stress
- l'accompagnement des salariés
- l'amélioration des conditions de travail

Plusieurs plans d'action sont présentés pour accompagner des réorganisations, améliorer le dialogue social, renforcer la communication interne, associer davantage les salariés aux changements et suivre l'efficacité des mesures de prévention mises en place.

Information-Consultation du CSE Réseau concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant le Tour de France féminin-recueil d'avis

En présence de :

- *Thierry Magdelaine, Chargé de production*
- *Eva STRZELECKA, Responsable de Portefeuilles Sports et Jeux*
- *Muriel Blanchard, RRH Fabrique*

La réunion a porté sur l'organisation du Tour de France féminin sous l'angle réglementaire et social...en résumé comment justifier les heures et le nombre de jours de travail lors d'une couverture exceptionnelle sur le long terme...cela donne :

- l'absence du lundi sur les travaux de planning a été jugé problématique pour la lisibilité vis-à-vis de l'inspection du travail. Il a été confirmé que ce jour est un repos, et qu'il sera désormais ajouté dans le tableau.
- Interrogations sur les jours de repos des consultants et journalistes, qui semblent insuffisants ou mal explicités..
- Rappel du cadre juridique: le droit français impose un repos hebdomadaire, mais autorise jusqu'à 12 jours consécutifs dans certains cas. En interne, une limite de 6 jours est recommandée.
- Explication de la notion de « transfert » qui correspond à du temps de trajet non considéré comme travail effectif. Toutefois, des incohérences ont été relevées, notamment sur la conduite de véhicules par des techniciens en repos.

Les risques liés à l'événement sont déjà intégrés au DUERP, sans ajout spécifique. Les conditions des CDD, notamment sur les trajets, sont encadrées et couvertes en cas d'accident.

Un point clé concerne les dérogations et le respect de la limite de 44 heures hebdomadaires en moyenne sur 12 semaines, qui devra être démontré.

Les élus alertent sur le faible temps de repos entre le Tour masculin et féminin (environ 3 jours pour certains) et suscitent des inquiétudes.

Des inégalités de moyens humains entre les deux Tours ont été reconnues, liées à des contraintes budgétaires.

Enfin, un défaut de consultation sur le Tour d'Aura a été signalé et devra être régularisé. Plusieurs actions ont été décidées, dont la mise à jour du planning, des vérifications RH et des réponses attendues du siège.

Ce CSE met encore une fois en évidence le fait que notre entreprise est en **pleine transformation** :

- Modernisation technologique
- Rationalisation économique
- Réorganisation des modes de production

Si ces évolutions apportent des gains d'efficacité et d'innovation, elles soulèvent des **inquiétudes fortes** :

- conditions de travail
- charge mentale
- perte de repères professionnels

- réduction des spécificités régionales

Les élus insistent sur la nécessité d'un **accompagnement humain renforcé**, d'un suivi rigoureux des impacts et d'un maintien de la qualité éditoriale et sociale.

→ [Lire l'avis](#)

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Amélie DOUAY - Alexis DUMOULIN • Suppléant : - Hervé MORIN •
Représentant Syndical : Guy MARLIER

Prochain CSE du Réseau prévu les 8 et 9 juillet